

SENLIS SUD OISE

COMMUNAUTE DE COMMUNES

30 avenue Eugène Gazeau – 60300 Senlis – Téléphone : 03 44 99 08 60 – Télécopie : 03 44 99 08 70

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N° : 2017-CC-02-015

**COMMISSION D'APPEL
D'OFFRES :
DETERMINATION DU
NOMBRE DE MEMBRES ET
ELECTION DES MEMBRES**

L'an deux mille dix-sept, le mercredi 1^{er} février, à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise se sont réunis dans la salle Jean Ruby à Mont-L'Evêque, commune membre, sur convocation qui leur a été adressée par le Président, conformément aux articles L.5211-1 et L.5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales qui renvoient, s'agissant d'un EPCI comptant une commune de 3500 habitants et plus, aux dispositions pertinentes du même code relatives au fonctionnement du conseil municipal des communes de cette catégorie.

Séjaient à l'assemblée,

**SEANCE
DU 1^{er} FEVRIER 2017**

NOMBRE DE DELEGUES

en exercice : 48

présents : 40

votants : 45

DATE DE CONVOCATION

25 JANVIER 2017

SECRETAIRE DE SEANCE

Nathalie LEBAS

- * Monsieur BASCHER Jérôme (Senlis) – Président de séance
- * Monsieur BATTAGLIA Alain (Pontarmé)
- * Madame BENOIST Magalie (Senlis)
- * Madame BOCQUE Véronique (Thiers sur Thève)
- * Monsieur CARRARA Jean-Jacques (Rully)
- * Monsieur CHARRIER Philippe (Chamant)
- * Monsieur CLERGOT Maurice (Senlis)
- * Monsieur CORNU Patrice (Montépilloy)
- * Monsieur CURTIL Benoît (Senlis)
- * Monsieur DE LA BEDOYERE Jean-Marc (Raray)
- * Monsieur DELLOYE Marc (Senlis)
- * Monsieur DERODE Jean-Louis (Senlis)
- * Monsieur DUBREUCQ-PERUS Bertrand (Senlis)
- * Monsieur DUMOULIN François (Courteuil)
- * Madame ECKHOUT Marie-Paule (Borest)
- * Monsieur FROMENT Daniel (Montlognon)
- * Madame GAUVILLE-HERBET Cécile (Fleurines)
- * Madame GORSE-CAILLOU Isabelle (Senlis)
- * Monsieur GUALDO Philippe (Senlis)
- * Monsieur GUEDRAS Daniel (Senlis)
- * Madame JAUNET Christel (Aumont en Halatte)
- * Monsieur JEUDON Didier (Thiers sur Thève)
- * Madame LEBAS Nathalie (Senlis)
- * Madame LEBEU DELVAL Isabelle (Fleurines)
- * Monsieur LESAGE William (Chamant)
- * Monsieur L'HELGOUALC'H Philippe (Senlis)
- * Madame LOISELEUR Pascale (Senlis)
- * Madame LOZANO Michelle (Mont-L'Evêque)
- * Madame LUDMANN Véronique (Senlis)
- * Monsieur MELIQUE Jacky (Fleurines)
- * Madame MIFSUD Florence (Senlis)
- * Monsieur NOCTON Laurent (Villers Saint Frambourg)
- * Madame PALIN SAINTE AGATHE Martine (Senlis)
- * Monsieur PATRIA Alexis (Fontaine Chaâlis)
- * Monsieur PESSE Luc (Senlis)
- * Monsieur PRUCHE Francis (Senlis)
- * Madame PRUVOST-BITAR Véronique (Senlis)
- * Madame REYNAL Sophie (Senlis)
- * Madame SIBILLE Elisabeth (Senlis)
- * Madame TEBBI Fadhila (Senlis)

Pouvoir :

- * Monsieur ROLAND Dimitri (Barbery) à Monsieur CORNU Patrice (Montépilloy)
- * Monsieur MARECHAL Guillaume (Fleurines) à Monsieur MELIQUE Jacky (Fleurines)
- * Monsieur PLASMANS Marc (Rully) à Monsieur CARRARA Jean-Jacques (Rully)
- * Madame ROBERT Marie-Christine (Senlis) à Madame LOISELEUR Pascale (Senlis)
- * Monsieur LEFEVRE Sylvain (Senlis) à Madame LUDMANN Véronique (Senlis)

Ne siègai(en)t pas à l'assemblée pour cause d'absence, le(s) conseiller(s) communautaire(s) qui suit(vent) :

- * Monsieur ROLAND Dimitri (Barbery)
- * Monsieur ACCIAI Maxime (Brasseuse)
- * Monsieur MARECHAL Guillaume (Fleurines)
- * Monsieur MENEZ Yves (Ognon)
- * Monsieur GRANZIERA Gilles (Pontarmé)
- * Monsieur PLASMANS Marc (Rully)
- * Madame ROBERT Marie-Christine (Senlis)
- * Monsieur LEFEVRE Sylvain (Senlis)

Avant l'examen de la question par le Conseil Communautaire, le Président vérifie les conditions de quorum : 40 présents et 8 absents. Il constate que celui-ci est atteint et procède, donc, à l'examen de la question.

La commission d'appel d'offres se réunit dans les conditions prévues selon les règles de fonctionnement de l'assemblée délibérante telles qu'indiquées dans le CGCT.

Les hypothèses d'intervention de la commission et sa composition sont régies par l'article L 1414-2 et autres du CGCT.

Le Président de séance précise que la CC Senlis Sud Oise compte parmi ses communes membres, la commune de Senlis dont la population est supérieure à 3.500 habitants (population municipale de 16.011 habitants au dernier recensement – chiffre 2017).

Par conséquent, il convient de désigner, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, une liste de cinq (5) membres titulaires et cinq (5) membres suppléants pour siéger à la Commission d'Appels d'Offres avec le Président de la CC Senlis Sud Oise, président de droit de ladite commission ou son représentant.

Après un appel à candidature, le Président de séance constate qu'une seule liste est proposée au suffrage des membres du Conseil Communautaire :

Titulaires

- ✓ William LESAGE
- ✓ Marc DELLOYE
- ✓ Luc PESSE
- ✓ Jean-Louis DEROODE
- ✓ Alain BATTAGLIA

Suppléants

- ✓ Sophie REYNAL
- ✓ Patrice CORNU
- ✓ Bertrand DUBREUCQ-PERUS
- ✓ Daniel GUEDRAS

✓ Jacky MELIQUE

Après avoir entendu l'exposé du Président de séance, le Conseil Communautaire par un vote, selon le mode de scrutin à la représentation proportionnelle au plus fort reste, dont les résultats sont les suivants :

| | |
|--|----|
| Nombre de bulletins trouvés dans l'urne ----- | 45 |
| A déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L65 et L66 du Code Electoral ----- | 9 |
| Reste, pour le nombre de suffrages exprimés ----- | 36 |
| Majorité absolue----- | 19 |

Titulaires

- ✓ William LESAGE a obtenu trente-six voix (36)
- ✓ Marc DELLOYE a obtenu trente-six voix (36)
- ✓ Luc PESSE a obtenu trente-six voix (36)
- ✓ Jean-Louis DERODE a obtenu trente-six voix (36)
- ✓ Alain BATTAGLIA a obtenu trente-six voix (36)

Suppléants

- ✓ Sophie REYNAL a obtenu trente-six voix (36)
- ✓ Patrice CORNU a obtenu trente-six voix (36)
- ✓ Bertrand DUBREUCQ-PERUS a obtenu trente-six voix (36)
- ✓ Daniel GUEDRAS a obtenu trente-six voix (36)
- ✓ Jacky MELIQUE a obtenu trente-six voix (36)

Messieurs William LESAGE, Marc DELLOYE, Luc PESSE, Jean-Louis DERODE et Alain BATTAGLIA, ayant obtenu la majorité absolue, ont été respectivement désignés membres titulaires de la commission d'appel d'offres.

Messieurs Patrice CORNU, Bertrand DUBREUCQ-PERUS, Daniel GUEDRAS, Jacky MELIQUE et Mme Sophie REYNAL ayant obtenu la majorité absolue, ont été respectivement désignés membres suppléants de la commission d'appel d'offres.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, dans les deux mois de sa publication, devant le Tribunal Administratif d'Amiens, 14 rue Lemerchier, CS 81114, 80011 Amiens Cedex 01.

Le Président de la Communauté de Communes est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré, les jour, mois, an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Sous-préfecture

le: 13 FEV. 2017

et de l'affichage le : 13 FEV. 2017

Le Président,

Jérôme BASCHER.



Pour extrait certifié conforme,
Fait à Senlis,

Le 13 FEV. 2017

Le Président,

Jérôme BASCHER